

VALENTIGNEY Des projets pour l'égalité des chances

Un million deux cent mille euros : c'était l'enveloppe globale consacrée aux appels à projets qui a été répartie sur les différentes actions sélectionnées en faveur des sept quartiers prioritaires de la politique de la ville du Pays de Montbéliard pour l'année 2016. L'enveloppe 2017 sera notifiée début février à l'échelon régional.



Les Buis font partie des sept quartiers prioritaires de la politique de la ville sur le Pays de Montbéliard.

Après la notification, l'enveloppe 2017 sera dispatchée au niveau de chaque agglomération. C'est le nouvel établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui accueillera toutes les actions des appels à projets. Les structures devaient déposer leur dossier à échéance du 13 janvier 2017. Plus de 200 projets sont présentés et environ la moitié seront retenus au final. Le sous-préfet de l'arrondissement de Montbéliard Jackie Leroux-Heurtaux qui décide avec les élus des projets retenus précise le cadre d'intervention des aides accordées : « *L'objectif est d'encourager des actions en faveur de la cohésion sociale, de l'économie, de l'emploi et de favoriser l'emploi dans les quartiers. Il y a un volet aménagement urbain piloté par l'agence nationale de rénovation urbaine (ANRU) qui s'applique avec un programme pluriannuel.* » Le représentant de l'État met en exergue une action de promotion de la citoyenneté, de la laïcité et une éducation à la citoyenneté qui s'est déroulée au centre social des Buis dans le cadre d'un atelier sociolinguistique. Un groupe mixte de 53 personnes dont une majorité de femmes a suivi un parcours citoyen de septembre 2015 à juin 2016.

« Chaque année, nous espérons accueillir des actions innovantes »

« Les participants ont acquis une connaissance de la citoyenneté en France. Ils ont fait l'effort de s'initier à tout cela et ils étaient enthousiasmés et mobilisés dans l'action ».

Un bilan de l'année précédente est effectué avant d'entamer un nouveau cycle de projets. Le sous-préfet décrit la démarche : *« Chaque année nous espérons accueillir des actions innovantes. Certaines actions structurelles sont financées d'une année sur l'autre. Nous travaillons beaucoup avec l'agglomération qui pilote avec nous le contrat de ville. C'est nous qui décidons de la répartition des subventions de l'État. Nous recevons les porteurs de projets et nous allons visiter les différents sites. »*

Il existe des crédits de droit commun qui sont à la main de l'administration en temps normal. Les crédits de la politique de la ville se rajoutent pour les actions en faveur des jeunes du quartier des Buis.

« La majorité des jeunes dont on s'occupe sont prêts à adhérer à un accompagnement. Notre satisfaction est d'aider les jeunes à trouver leur parcours d'insertion et nous avons des résultats. Cela a une valeur d'exemple pour les autres », se réjouit Jackie Leroux-Heurtaux. Les partenaires qui s'associent pour proposer des actions en faveur de l'emploi sont Néolia, Keolis, IDEIS, DéFI, et l'Epide de Belfort. 438 millions d'euros ont été consacrés à la politique de la ville à l'échelon national en 2016.

438 millions d'euros ont été consacrés à la politique de la ville à l'échelon national en 2016.